



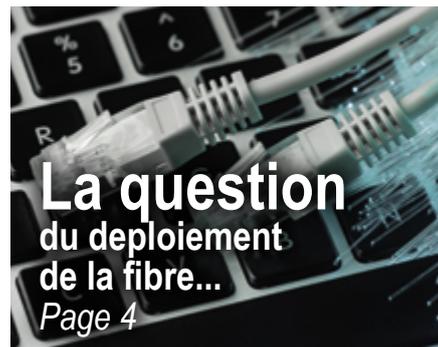
N°202101

Fontenilles en bref

L'actualité locale - mars 2021



L'ACTU EN TEMPS RÉEL



La question du déploiement de la fibre...

Page 4

Une nouvelle direction municipale

Depuis le 4 janvier 2021, Mme Floriane Hainaut est la nouvelle Directrice des Services Techniques et du service Urbanisme de la ville, après le départ à la retraite de l'ancien directeur.

Début février, Mme Cécile Lambert a pris ses nouvelles fonctions de Directrice Générale des Services de la ville.



Cécile Lambert et Floriane Hainaut



La sécurité dans notre ville

Page 7

Vie municipale

Le règlement intérieur fixe le cadre du fonctionnement du Conseil Municipal.

Ce règlement intérieur a été voté en Conseil Municipal à la majorité, le 12 novembre 2020 et modifié le 28 janvier 2021 (article 21 - tribunes libres disponibles maintenant sur le site de la ville). Les 2 groupes d'opposition se sont abstenus.

La seule modification au règlement voté le 18 septembre 2014 et modifié le 14 février 2018 par l'équipe municipale précédente, concerne la tenue de réunions en visioconférence.

Les commissions communales obligatoires ont été mises en place le 30 juin 2020. Réglementairement, le Maire est président de toutes les commissions.

Leurs compositions avec 6 élus majoritaires et 2 élus minoritaires sont conformes au code général des collectivités territoriales.

■ **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**
La commission d'appel d'offres est l'organe chargé, pour les collectivités territoriales, d'examiner les candidatures et les offres en vue de l'attribution d'un marché. Elle élimine les offres non conformes, choisit économiquement la plus avantageuse, peut déclarer un appel d'offres infructueux, et doit donner son avis pour l'engagement d'un marché.

La CAO est composée de Madame Vitrice, Messieurs Marc, Meyer, Panaville, Dagues-Bie, en tant que membres titulaires, et Mesdames Fierlej, Dassenoy, Messieurs Aïta, Gomes, Dolagbenu en tant que membres suppléants.

Une première au sein du Conseil Municipal et fort de notre volonté de transparence, il a été proposé de confier la vice-présidence de cette commission à un élu d'opposition. Ainsi, sur proposition du Maire,

Mme Vitrice a été nommée vice-présidente de la Commission d'Appel d'Offres.

■ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**
Le CCAS est administré par un collège d'élus et de membres nommés.

Les 8 membres nommés par le Maire sont Mesdames Padra, Even, Rech, Pegues, Triaes, Degeilh, Sandoval et Monsieur El Hammoui.

Les 8 membres nommés par le Maire sont Mesdames Lamblot, Richard, Boiteux, Laplaze, Burali et Messieurs Barbier, Comblot, Perrin.

■ **COMMISSION FINANCES**
La commission Finances a pour mission d'examiner les questions liées au budget et aux finances communales.

Les membres de cette commission sont Mesdames Triaes, Garcia, Padra, Degeilh et Messieurs Meyer, Dagues-Bie, Panaville, Chong Kee.

Afin de poursuivre notre volonté de transparence dans la vie municipale, seront prochainement mises en place :

- Une commission **extra-municipale Vie Associative** qui sera composée d'élus majoritaires et minoritaires et de bénévoles associatifs.
- Une commission **extra-municipale** chargée du suivi des demandes **d'implantation des antennes relais**, composée d'élus majoritaires et minoritaires, de riverains et d'associations.

■ **GRUPE DE TRAVAIL INTERCOMMUNALITÉ**
Le 28 janvier, un groupe de travail a été créé afin d'étudier les possibilités de rattachement de Fontenilles à une structure intercommunale. Il est composé de Messieurs Tountevich,

Jumel, Meyer, Dagues-Bie, Marc et Mesdames Triaes, Vitrice, Monfraix.

■ **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA GASCogne TOULOUSAINe**

Ces commissions intercommunales permettent à l'ensemble des conseillers municipaux d'y participer. Elles couvrent ainsi l'ensemble des compétences communales.

A l'origine, la Communauté de Communes n'accordait que 2 sièges à Fontenilles dans chaque commission intercommunale, M. Tountevich a obtenu 1 siège supplémentaire afin de le proposer à un élu de la minorité municipale.

Il nous paraissait important, au-delà du cadre réglementaire, d'associer dans ces commissions communales toutes les représentations et sensibilités.

Ainsi, le Conseil Municipal a décidé de répartir ces sièges entre 2 élus majoritaires et 1 élu minoritaire.

Composition des commissions de la CCGT

Aménagement du Territoire : Mme Monfraix, Messieurs Dagues-Bie et Jumel
Finances : Mmes Triaes et Sandoval, Monsieur Meyer

Développement Durable et Mobilité : Mmes Fierlej, Ranchet et Degeilh

Développement Economique : Mme Even, Messieurs Jumel et Marc (pas de candidature des deux groupes minoritaires)

Petite Enfance – Enfance – Jeunesse : Mme Mazaudier, Messieurs El Hammoui et Dolagbenu

Sport – Culture : Mme Dassenoy, Messieurs Suc et Chong Kee

Travaux réalisés en 2020

Durant toute la période de confinement et avec les contraintes sanitaires que nous connaissons tous, les services techniques se sont mobilisés pour intervenir sur l'espace public et entretenir les infrastructures de la collectivité. Nos agents ont également dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires pour permettre l'accueil de la population dans les services publics : marquages au sol, pose de barrières et de plexiglas, fourniture de solution hydroalcoolique.

Des travaux de rénovation et d'aménagement ont pu être engagés au sein des deux groupes scolaires mais également à la médiathèque et sur l'espace public.

Ainsi une plateforme a été réalisée au sein de l'école la fontaine. Cette plateforme accueillera courant 2021 un kiosque destiné à couvrir les activités ludiques des enfants. Les travaux de rafraîchissement des peintures dans les bâtiments de l'école élémentaire de Génibrat ont été finalisés. Après la rénovation des peintures pour les couloirs desservant les salles de classes, c'est un dernier couloir desservant la salle des maîtres qui a ainsi été remis en peinture. Pour les deux groupes scolaires, une entreprise est intervenue, dans le cadre de l'entretien des bâtiments afin de réaliser les étanchéités des toitures.

Enfin, les sols de l'aire de jeux du groupe scolaire de Génibrat ont été intégralement rénovés. Pour le groupe scolaire la fontaine, les sections les plus abimées ont été remplacées. Des sols souples ont ainsi été mis en œuvre, permettant une sécurisation des enfants lors des temps de jeux.

Du mobilier a été monté et mis en place au sein de la Médiathèque permettant d'harmoniser les aménagements intérieurs et d'améliorer les services aux usagers. Concernant les travaux sur le domaine public, des aménagements rue des Lagestroëmias et avenue des Magnolias, au lotissement les Magnolias, ont permis de supprimer les caniveaux centraux. Facilitant la gestion du ruissellement des eaux pluviales de ces voiries et sécurisant les usagers. Ces travaux ont été réalisés en complément des travaux courants d'entretien de nos voiries (reprises de chaussées, de nids de poules,...).

Nos équipes se sont également mobilisées afin d'assurer l'entretien des fossés de la commune. Nous poursuivrons ces actions en 2021 afin de couvrir l'ensemble des fossés bordant nos voies communales. Par ailleurs, les équipes des services techniques ont accompagné la création du Distributeur Automatique de Billets (DAB) en réalisant les travaux de création des ouvertures et de raccordement électrique. Ce DAB est fonctionnel depuis la fin d'année.

Enfin, dans le cadre du programme de végétalisation, nos équipes ont assuré les travaux de plantation d'arbres et arbustes au pied de la résidence du 3^{ème} âge ainsi qu'aux lotissements Les jardins d'Angeline et les Magnolias.

Tous ces travaux seront engagés régulièrement sur l'ensemble de notre patrimoine communal. La volonté municipale est de procéder ainsi pour une meilleure gestion et protection des bâtiments communaux.



■ LA JOURNÉE DUODAY

a eu lieu le 19 novembre 2020 dans les services restauration de la commune. Ils ont accueilli deux jeunes de l'ADAPEI pour une journée d'inclusion du handicap dans un milieu professionnel. La journée s'est bien déroulée et toutes les personnes qui ont travaillé avec Clément et Tony ont été enchantées par leur professionnalisme et leur enthousiasme.

■ ATELIER DES AIDANTS

Mis en place à partir du 2 mars 2021, il a pour but de prévenir d'éventuels problèmes de santé, limiter l'épuisement, favoriser le lien social, apprendre à se relaxer et améliorer sa condition physique.

Démocratie participative à Fontenilles

Engagement fort de la nouvelle équipe municipale, la démocratie participative arrive à Fontenilles. La première action sera la mise en place de conseils de quartier, pour fédérer les Fontenilloises et les Fontenillois autour de notre volonté de les associer au destin de la commune.

Si la pandémie sanitaire actuelle ne permet pas de tenir des réunions de lancement, elle n'empêche pas de préparer leurs mises en place, nous l'espérons, dès septembre prochain.

Les objectifs des conseils de quartier seront d'aller à la rencontre des habitants pour connaître leurs difficultés et leurs souhaits, de créer un espace de dialogue et de concertations entre élus et administrés mais aussi de proposer de la cohésion et de l'entraide entre les habitants d'un quartier.

Les projets d'aménagement dans un quartier impactent la vie quotidienne de ses habitants et le cadre de vie de leur lieu de résidence est un sujet sur lequel les Fontenilloises et Fontenillois veulent être entendus. Cet espace de dialogue permettra d'adapter la réalisation des projets à vos attentes. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs mises en oeuvre.



Photo non contractuelle.



Un panier gourmand pour remplacer le traditionnel repas de Noël des Aînés

Les conditions sanitaires n'ayant pas permis d'organiser le traditionnel repas de fin d'année des Aînés, le Conseil Municipal a souhaité offrir un « panier gourmand » à chacun d'entre eux. Les Fontenilloises et Fontenillois âgés de plus de 65 ans (au total 650 personnes) ont retiré en mairie leur coffret dans le respect des mesures sanitaires. Cette distribution qui s'est déroulée du 14 au 17 décembre 2020 a permis un temps d'échanges et a également apporté un peu de douceur et

de gaieté pour les fêtes de fin d'année. Habituellement, le repas de Noël des Aînés rassemblait environ 220 convives.

Forte de ce succès et désireuse de s'adresser à l'ensemble des Aînés, pour 2021, l'équipe municipale réfléchit à la possibilité pour nos Aînés de choisir entre le repas de fin d'année et un panier gourmand.

Pour cette nouvelle publication d'information municipale, nous souhaitons vous partager la situation sur deux dossiers importants : le devenir de notre commune au sein de la CCGT et le déploiement de la fibre optique.

Vous constaterez que ces deux sujets sont indéniablement liés.



Quelle intercommunalité ? Un choix élargi

En juillet 2019, le groupe majoritaire de l'ancien Conseil Municipal avait voté une délibération de principe afin de quitter la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) et en même temps, avait acté une future adhésion au Muretain Agglo.

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, il a été décidé de revoir ces précédentes orientations et d'étudier plus largement les possibilités qui s'offrent à Fontenilles.

■ COVID-19 : UN CALENDRIER CHAMBOULÉ

Bien évidemment, personne ne pouvait prévoir le chamboulement du calendrier initial du fait de la crise sanitaire. Le nouveau Conseil Municipal n'a pu être investi que fin mai 2020. Il a fallu également attendre l'installation des nouveaux Conseils Municipaux et Communautaires en juillet, pour les communes qui étaient au 2ème tour. La crise de la COVID-19 a ralenti toutes ces réflexions.

■ UNE RÉFLEXION ÉLARGIE

Alors que les démarches lancées en 2019 par l'ancienne

équipe municipale prévoyaient l'unique adhésion au Muretain Agglo, le nouveau groupe majoritaire a souhaité inclure dans cette réflexion la possibilité d'une adhésion à la Communauté de Communes de la Save au Touch (Plaisance du Touch, La Salvétat Saint-Gilles, Léguevin ...). Ainsi, Fontenilles a 3 orientations possibles :

1- Maintien au sein de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine

2- Adhésion à la Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST)

3- Adhésion au Muretain Agglo.

■ CONSULTATION CITOYENNE COURANT 2021

Sortir d'une communauté de communes ne se fait pas en quelques mois. De nombreux paramètres sont à prendre en compte comme les compétences communautaires (par exemple l'enfance et la jeunesse), les impacts fiscaux et financiers, le service aux usagers... Depuis fin janvier 2021, les premiers retours des études d'impact sur ce possible retrait de Fontenilles de la CCGT (impacts fiscaux et financiers) sont connus.

Dans les prochaines semaines, suivant les attributions des dotations d'Etat pour 2021, les études d'adhésion à la Communauté de Communes de la Save au Touch et au Muretain Agglo seront lancées.

La restitution de ces études est prévue avant la fin du 1er semestre 2021.

Avec l'ensemble de ces éléments, il vous sera proposé, en toute transparence, courant 2021, une consultation citoyenne. Une réunion publique sera organisée et toutes les possibilités seront présentées.

Pour compléter, un groupe de travail, composé d'élus majoritaires et minoritaires, a été constitué en début d'année 2021. Il a pour objectif d'étudier les différents scénarios et d'en préparer la restitution à l'ensemble du Conseil Municipal ainsi qu'aux Fontenilloises et Fontenillois.

** Délibération de principe : Retranscription d'une décision du Conseil Municipal autorisant le Maire à engager les études et frais inhérents à la sortie éventuelle de Fontenilles de la CCGT et son entrée au Muretain Agglo, sans engagement définitif.*

La fibre optique Des décisions prises en 2019 qui ont de lourdes conséquences aujourd'hui

Depuis 2015, au travers de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (32) à laquelle notre commune adhère depuis 2012, le déploiement de la fibre optique pour Fontenilles a été confié au syndicat Gers Numérique (32). Il est important de bien insister sur ce point, car le déploiement de la fibre des communes limitrophes comme Fonsorbes, Léguevin ou Saint-Lys est assuré par le syndicat Haute-Garonne Numérique (31). Depuis 2015 et chaque année, la CCGT verse au syndicat Gers

Numérique, pour l'investissement, la somme d'environ 100 000€ (la quote part de Fontenilles est d'environ 25 000€). En 2018, le syndicat Gers Numérique indiquait le calendrier suivant :

- 2019 : Études
- 2020 : Déploiement
- 2021 : Fin des travaux - couverture totale sur notre commune

■ QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

Dès le mois de juin, un courrier est adressé à Gers Numérique leur demandant de démarrer au plus tôt les travaux de dé-

ploiement sur notre commune conformément à leur engagement initial.

Il aura fallu attendre le mois de septembre avec l'installation des nouveaux membres élus de ce syndicat pour obtenir un premier rendez-vous avec Gers Numérique, à la CCGT. En parallèle, les rencontres avec les nombreux autres acteurs du dossier (CCGT, Départements, Haute-Garonne Numérique, Sous-Préfecture) se sont multipliées.

Mi-janvier, l'ensemble des maires de la Gascogne >



Photo non contractuelle

> Toulousaine, a enfin pu obtenir une réunion avec Gers Numérique afin que le syndicat nous présente le plan de déploiement de la fibre sur notre territoire communautaire.

■ PHASE 2 : FONTENILLES EXCLUE DU PLAN DE DÉPLOIEMENT 2021-2024 DE GERS NUMÉRIQUE

Gers Numérique aura mis 4 longs mois pour clarifier sa position officielle et l'exclusion de Fontenilles de ce nouveau plan de déploiement. **Cela est simplement inacceptable pour notre commune et nous l'avons fait savoir avec force.**

Le syndicat défend sa position en expliquant qu'en juin 2019, il avait été annoncé que Fontenilles quitterait la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine. Il a de fait stoppé unilatéralement les travaux de déploiement de la fibre.

A l'échelle de la CCGT, la phase 2 prévue de 2021 à 2024 coûtera la somme de 27 millions d'euros dont 11 millions d'euros d'aide de l'État.

Le coût de déploiement de ces travaux pour notre commune s'élèverait à environ 3 millions d'euros dont 1,6 millions à la charge des collectivités.

Alors que les villes de Pujaudran et l'Isle-Jourdain sont déjà largement couvertes par la fibre (respectivement 98 et 84%), Gers Numérique a décidé, pour 2021, de mobiliser ses moyens uniquement sur ces 2 communes pour porter leur couverture à 100%.

■ LE DEVENIR INTERCOMMUNAL AU CENTRE DU BLOCAGE

Au-delà du changement d'équipe municipale en mai 2020, le calendrier du choix de l'intercommunalité a été complètement bouleversé et retardé par la crise sanitaire et si Fontenilles était amenée à quitter la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, cela ne pourrait pas se faire avant le 1er janvier 2023.

Depuis mars 2020, l'importance d'une connexion internet fiable et de qualité (pour ceux qui sont en télétravail, pour nos jeunes étudiants, ...) est évidente et permet aussi d'assurer à l'ensemble des acteurs économiques un service nécessaire à leur activité et à leur développement.

Le Gouvernement a mis en place un plan de déploiement Fibre très ambitieux au niveau national. Le rôle prépondérant de l'Etat dans le financement des structures de déploiement nous amène à frapper à toutes les portes aujourd'hui pour être entendus. Nous restons fortement mobilisés sur le sujet et poursuivons les rencontres (**Direction Interministérielle du Numérique, Préfecture de Région**) et les démarches afin de trouver une solution rapide et favorable pour notre commune. Il n'est pas acceptable que Fontenilles et ses habitants soient isolés et exclus de ce plan de déploiement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.



MAISON CITOYENNE

Espace la fontaine

Un nouvel espace mutualisé programmé

À la fin de la précédente mandature avait été engagé le dépôt d'un permis de construire, accordé en février 2020, pour créer un nouvel espace sur le site de l'ancien centre technique municipal (situé derrière l'école la fontaine).

Devant les sommes déjà versées en frais d'étude (près de 50 000€) mais aussi face à la nécessité de créer un nouveau lieu d'accueil périscolaire et d'offrir au milieu associatif, des espaces complémentaires à mutualiser, l'équipe municipale, a souhaité reprendre ce projet.

En concertation avec l'ensemble des futurs utilisateurs, l'organisation de ce bâtiment d'une surface de 420m² a été revue dans le but d'en optimiser son utilisation.

Le coût total de ce projet devrait atteindre 1 million d'euro H.T avec un taux de subvention de 80%.

Le projet sera présenté en détails dans le prochain numéro.

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES

CELLULE DE VIOLENCE

06 28 31 73 92

PERMANENCE

Vendredi matin 10h - 12h
Certains vendredis 18h - 19h30
Salle Miquel à Fontenilles



■ UNE CELLULE DE SOUTIEN CONTRE LES VIOLENCES

est mise en place sur la commune en partenariat avec la Police Municipale afin d'accompagner au mieux les victimes de violence. Renseignements en mairie.



Photo non contractuelle

Urbanisme

■ ZONE DE GÉNIBRAT

Identifiée dès 2010 comme zone à vocation économique dans le schéma de cohérence territoriale des Côteaux du Savès qui couvre notre commune, le site de Génibrat s'inscrit encore aujourd'hui dans une stratégie de développement territorial et économique de la Gascogne Toulousaine et de la ville de Fontenilles. L'objectif est de créer des emplois pour la population sur notre bassin de vie avec l'idée de « promouvoir la qualité environnementale et paysagère de la future zone d'activités dans une démarche éco-responsable ».

Portée par les différentes équipes municipales durant ces 10 dernières années, le Conseil Communautaire du 27 mai 2019 a engagé la 2ème modification de notre Plan Local d'Urbanisme afin de faire évoluer une partie de la zone concernée.

Au début de l'automne dernier et après une ultime consultation, il a été décidé de poursuivre le projet existant. Sur les 37 hectares de la zone, 12,5 hectares ont été délimités pour permettre l'accueil d'une dizaine d'entreprises, plus de 16 hectares seront protégés de tout aménagement et 2,5 hectares réservés à la gestion des eaux pluviales. Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique du 05 janvier au 04 février. A la suite de celle-ci, les autorités compétentes rendront leur décision.

Plus globalement, Fontenilles s'inscrit dans une démarche initiée dès 2018 par les élus communautaires et les services de l'Etat et mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du PLUI-h commun aux 14 communes de la Gascogne Toulousaine. Les objectifs sont l'accueil et le maintien des populations, la diversification du parc de logements, la maîtrise du développement et la pérennisation du cadre de vie et de notre environnement.

■ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET D'HABITAT - PLUI-h

Dès l'automne dernier nous nous sommes pleinement engagés dans la relance de la phase de concertation avec la CCGT pour faire valoir nos priorités d'aménagement du territoire. Celles-ci devront être actées d'ici à décembre 2022, date à laquelle le PLUI-h doit être approuvé.

Dès l'automne dernier nous nous sommes pleinement engagés dans la relance de la phase de concertation avec la CCGT pour faire valoir nos priorités d'aménagement du territoire. Celles-ci devront être actées d'ici à décembre 2022, date à laquelle le PLUI-h doit être approuvé.

Vie Économique

■ DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS, ESPLANADE DE LA MÉMOIRE

Ce projet déjà initié en janvier 2020, lors du dernier Conseil Municipal de la mandature 2014-2020, puis maintenu et finalisé par la nouvelle équipe municipale répond à une forte attente des Fontenilloises et Fontenillois.

Ce distributeur de billets est entré en service le 04 décembre 2020. Dénommé Point CASH, cette prestation est assurée par la société BRINK'S, spécialisée dans le transport de fonds. Il est important de préciser les conditions qui lient notre commune avec la société BRINK'S. En effet, le contrat signé pour 5 ans prévoit un coût mensuel de 1 300 € HT pour 1 500 retraits effectués. Ce montant peut être revu à la hausse comme à la baisse en fonction de l'utilisation : plus il y aura de retraits, et moins cela sera coûteux pour le budget communal.

Face à quelques difficultés remontées par les utilisateurs, nous tenons à préciser que le personnel communal ne dispose d'aucun moyen pour intervenir sur le distributeur. Contactée, la BRINK'S fait savoir que ce distributeur répond aux normes en vigueur appliquées aux distributeurs isolés (non reliés physiquement à une agence bancaire). Les normes de sécurité prévoient un temps limité d'éjection de la carte, une sortie courte de la carte pour éviter les vols à l'arrachée et une destruction de toutes les cartes retenues. Ces dispositions peuvent être gênantes pour certains d'entre nous, n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lors de vos retraits.

■ MONDE AGRICOLE : VENEZ À LA RENCONTRE TERR'EAU BIO LE 02 MARS 2021 À LA SALLE MARCEL CLERMONT À FONTENILLES

Ouverte aux professionnels du monde agricole et organisée par ERABLES-31 et le CIVAM Bio 09, associations de producteurs biologiques de Haute-Garonne et d'Ariège, en partenariat avec le Conseil Départemental de Haute-Garonne et avec le soutien de la Ville de Fontenilles.

Thème de la journée : **Quels outils pour renforcer les performances de sa ferme ?**

Exemple de l'agroforesterie et de l'agriculture de conservation, débat et visite.

Renseignements et Inscription obligatoire :

- en ligne sur www.erables31.org

- par email alexia.garrido@bio-occitanie.org

■ LES ASSOCIATIONS FONT LEUR MARCHÉ !

Face à un succès grandissant et une offre de produits enrichie, notre marché trouve désormais son public, toujours plus nombreux.

Avec l'équipe d'élus animant le monde associatif, nous souhaitons ouvrir un espace de convivialité du dimanche matin aux associations fontenilloises. La crise sanitaire touche de plein fouet nos bénévoles fontenillois, les privant d'événements sportifs ou culturels, leur permettant d'aller vers notre population.

À compter de ce printemps, une association différente chaque semaine, aura la possibilité de tenir un stand pour se faire connaître et vous proposer des animations.

■ COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Le site internet de la Ville propose un annuaire pour toutes les activités professionnelles présentes sur la commune et à destination de nos habitants. Dans le cadre de la mise à jour des informations, un recensement de nos professionnels est en cours.

Quel que soit votre domaine d'activité (entrepreneur, com-

merçant, professionnel de la santé, artisan) que vous soyez déjà installés ou que vous démarriez : contactez-nous pour être présent sur la liste et faites nous part des services proposés. (Mail à : accueil@ville-fontenilles.fr)

■ SOLIDARITE A FONTENILLES

Avec la crise sanitaire, la solidarité s'organise à Fontenilles en toute discrétion. Ainsi la Pharmacie Cazabat-Delmas a fait don de flacons de gel hydroalcoolique pour le personnel communal des écoles et Carrefour Contact a donné 1000 masques aux enseignants.



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

« Prévention et Sécurité nous concernent tous et elles sont bien au cœur de nos préoccupations. Mieux y répondre est un engagement de notre équipe élue »



La Police Municipale et son fonctionnement

Au 27 mai 2020, la Police Municipale était composée de deux agents, un Policier Municipal (Mr Willemot) et d'un ASVP (Mr Trividic). Seul le Maire, également Officier de Police Judiciaire, est l'autorité compétente en charge de la Police Municipale.

Mr Aïta, conseiller délégué à la prévention et à la sécurité, assure la coordination avec le Maire, fédère les relations internes et externes, participe au bon fonctionnement du service et à son équipement.

Un point hebdomadaire se tient désormais chaque lundi qui réunit le(s) PM et le conseiller délégué.

Un budget de fonctionnement annuel est alloué à la Police

Municipale qui le gère.

Le Conseil Municipal a voté en septembre 2020, la création d'un poste d'un nouveau policier municipal. **Ce recrutement d'un 2^e Policier Municipal** sur lequel nous nous étions engagés est désormais effectif, puisque **Mr Martinez** nous a rejoint début janvier 2021.

Dans ce cadre, une réflexion est aussi portée sur la **réorganisation du service** en termes de missions de **préventions** et sur **l'équipement** individuel futur.

La Police Municipale travaillera aussi en étroite collaboration avec Mme Rech, conseillère déléguée à la santé et au handicap qui pilote une cellule de **suivi des violences**.

Une information spécifique vous est communiquée dans ces colonnes. (page 5)

Par ailleurs **une convention de mutualisation** des moyens humains et matériels entre les Polices Municipales de Fonsorbes, Fontenilles et Saint-Lys est en cours de validation.

■ LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des études sont actuellement menées sur un aménagement sécuritaire sur plusieurs zones de la commune (voirie, parkings, mobilier urbain, abribus, signalisation,...)

*ASVP : Agent de Surveillance de la Voie Publique

La Participation citoyenne

Dans le cadre de la Participation Citoyenne, **le Lieutenant Savoia, commandant le groupe de Communauté de Brigades (COB) de Saint-Lys** insiste sur la communication des voisins citoyens. Sous son égide, la municipalité a prévu d'organiser, dès que les conditions sanitaires le permettront, de nouvelles réunions d'informations, une globale et une seconde plus spécifique pour les référents « **prévention** » de

quartiers. À cet effet vous pouvez noter que la ville de Fontenilles entretient de très bonnes relations avec la Gendarmerie grâce notamment à notre Police Municipale très investie. De nouvelles applications informatiques multifonctions facilitant notamment **la communication mairie-citoyens** sont à l'étude. En ce qui concerne **la Prévention et la Sécurité** vous pourrez ainsi signaler directement diverses situations (voirie

défectueuse, animaux errants, comportements suspects, dégradations...)

Le Conseil Municipal s'applique à doter la Police Municipale d'une **capacité opérationnelle** indispensable à la réalisation de **ses vraies missions** (la prévention, la tranquillité, la sécurité et la salubrité, le bon ordre).

Tribunes libres

Fontenilles au coeur

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,
Fin septembre 2020, le tribunal de Toulouse a rejeté le recours déposé par Mme Vitrice contre notre groupe le 18 mai 2020, confirmant ainsi le résultat des élections municipales de mars dernier. À la lecture des dernières publications des deux groupes d'opposition qui composent le Conseil Municipal, le groupe majoritaire Fontenilles au Cœur souhaite vous apporter l'éclairage nécessaire à travers cette tribune d'expression libre. Tout en respectant les points de vue des élus d'opposition, nous ne comprenons pas certaines de leurs positions. En effet, ces

derniers mois, nous avons pu constater de nombreuses décisions incohérentes portées par Mme Vitrice et ces 4 élus sur des choix municipaux. Leurs critiques portent notamment sur le règlement intérieur du Conseil Municipal voté en novembre 2020 et janvier 2021 en allant par deux fois s'abstenir lors du vote. Comment peuvent-ils motiver un tel choix quand ce même règlement intérieur fut adopté en 2018 sous la mandature de Mme Vitrice elle-même ?

Les deux groupes d'opposition se sont même abstenus sur des demandes de subventions pour des travaux sur des bâtiments

communaux. Cela se rajoute au refus de vote du groupe de Mme Vitrice pour le budget 2020...

Le travail est immense et la situation communale dont nous avons héritée est telle que notre groupe Fontenilles au Cœur doit passer au-delà de ces errements. L'intérêt collectif est et restera toujours notre priorité.

Le groupe majoritaire - Fontenilles au Cœur.
Pour nous contacter :
contact@fontenilles2020.fr
Facebook : fontenilles2020

Fontenilles Ensemble

Comme nous,
Parce que la vie municipale vous intéresse,
Parce que vous vous questionnez sur la fibre, la culture, la démocratie, le bien être à Fontenilles,
Parce qu'agir vaut mieux qu'un beau discours,

Nous sommes à votre écoute le Mercredi de 18h00 à 20h00 à la salle Miquel,
Ou par mail à l'adresse :
contact@fontenillesensemble.com

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Un nouveau mandat pour l'équipe de l'opposition, et une équipe toujours très attachée à la liberté d'expression.

Nous terminons une année 2020 tout particulièrement éprouvante.

Nous souhaitons que l'année nouvelle nous permette de retrouver la sérénité.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, le contexte nous autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Nous vous tiendrons informés, en lien avec la gazette de

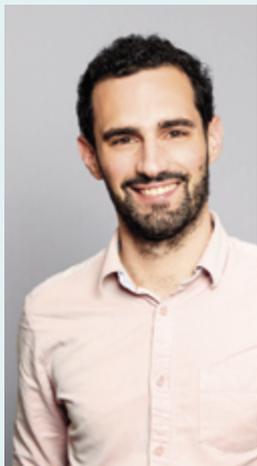
Fontenilles le Renouveau pour tous créée lors du mandat précédent, afin de nous exprimer librement et vous donner notre point de vue sur l'actualité de notre commune.

Si vous souhaitez nous joindre :
- Permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge.
- Email : **monfraix.therese31@gmail.com** ou sur notre page Facebook
- Par courrier : Boîte à lettres à la Mairie
Thérèse MONFRAIX
Pascal CHONG KEE

En application de la loi du 27 février 2002 - article 9, codifiée à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et du règlement intérieur voté en Conseil Municipal le 28 janvier 2021, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil. Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engageant que leurs auteurs.

Bruno Hourcade

Champion des 12 Coups de Midi



Bruno a vécu pendant sa jeunesse sur la commune de Fontenilles.

■ QU'EST-CE QUI VOUS A ATTIRÉ VERS CE JEU ?

Ma mère regardant **les 12 Coups de Midi** quotidiennement, j'ai regardé avec elle lors des confinements. C'est ce qui m'a incité à passer les sélections. Outre l'aspect financier, j'y suis allé principalement pour tester mes connaissances dans un environnement qui soit principalement fun.

■ COMMENT SE PRÉPARE-T-ON POUR PARTICIPER À CE JEU ?

Je me suis beaucoup préparé pour l'émission, en faisant des fiches que je relis régulièrement. J'ai ciblé les principaux thèmes de culture générale qui pouvaient revenir (les pièces de

Molière, films de De Funès,...). Après, le meilleur moyen de se préparer reste de regarder l'émission, d'essayer de répondre avant les candidats !

■ AVEZ-VOUS UNE ANECDOTE DE TOURNAGE À RACONTER ?

L'ambiance y est vraiment géniale, et Jean-Luc Reichmann étant aussi originaire de la région toulousaine, c'est amusant de parler de nos villages respectifs. Parmi les champions qui ont marqué l'histoire du jeu, il me semble qu'il n'y en avait pas vraiment originaire de cette région. Du coup je deviens un peu le représentant de la région à la TV. Jean-Luc rappelle tous les jours en début d'émission que je viens de Fontenilles, je pense qu'on n'a jamais autant parlé de la ville à la télévision.

■ VOTRE MEILLEUR SOUVENIR ?

Sûrement lorsque j'ai trouvé ma première étoile mystérieuse, en trouvant Pierre Niney alors qu'il restait plus de 50 cases !

■ POUR UN CLIN D'ŒIL À VOTRE COMMUNE, PEUT-ÊTRE AVEZ-VOUS UN MOMENT DE VIE À NOUS PARTAGER ?

Lorsque mes parents sont venus chercher les cadeaux des étoiles que j'ai remportés, ils ont pu assister à un tournage d'émission. On a parlé du fait qu'ils ne pouvaient pas trop me soutenir in visio car la connexion internet n'était pas fameuse. Jean-Luc Reichmann a donc passé un message officiel à Christophe Tountevich pour qu'il fasse installer la fibre optique ! On imagine bien que cela ne dépend pas que de lui mais on espère que mon passage TV incitera les distributeurs internet et que toute la ville pourra en profiter.